



Bâtiment à l'ouest des communs (poulailler et bûcher au rez-de-chaussée, logement à l'étage).

IVR52_20098500408NUCA

Auteur de l'illustration : Patrice Giraud

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation